

APPEL A MANIFESTER

Le 18 septembre 2021 - 9H

**Aux Arènes de Mont de Marsan**

**Défendons toutes nos chasses !**

Le Conseil d’État a annulé, en août dernier, les arrêtés ministériels des saisons de chasse 2018/2019, 2019/2020, 2020/2021 qui autorisaient la chasse de l’alouette avec des filets et des matoles dans les départements de la Gironde, des Landes, du Lot et Garonne et des Pyrénées Atlantiques.

Il est primordial de défendre nos traditions !

Nous lutterons pour que notre société cesse de mépriser le monde rural, le pluralisme et la diversité qui font la richesse et la force de notre région.

Nous sommes unis et tous solidaires aux cotés de la Fédération Régionale de Nouvelle Aquitaine, afin que tous les chasseurs puissent pratiquer et perpétuer cet art de vivre à la campagne et qu’on les laisse vivre tranquilles !

**Aussi, nous vous appelons à manifester aux cotés de votre Fédération, et de toutes celles présentes, en vous mobilisant**

**le 18 septembre prochain aux arènes de Mont de Marsan dès 9H !**

**C’est grâce à notre union que nous vaincrons !**

**La chasse est une grande famille, une et indivisible, c’est pourquoi je compte sur le soutien de tous les chasseurs pour défendre nos chasses traditionnelles, nos valeurs, toutes nos pratiques.**